

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	DES ABEILLES	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	CIRIERES	MARDI 17 OCTOBRE

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
MME NOVAIS JARRET MME BRUNEAU MME BOISSINOT MME GILBERT MME BOUGEARD MME ROUX MME POISBLEAU	Président(e) MME DEBORDE Enseignants - MME GRAYO - M. BLANCHARD - MME BROSSET - MME GALLAS IEN MME PAQUET A	MME TISSERAND, re-présentante de M. le Maire MME LAPARADE, élue municipale et membre de la commission affaires scolaires et sociales	DDEN M.BENOIST

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : BROSSET Aurélie
Rappel :

Ordre du jour

- Fonctionnement du conseil d'école
- Règlement intérieur
- Actions pédagogiques 2017-2018
- Utilisation des moyens de l'école
- Sécurité : PPMS / exercices incendie / travaux
- Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- Rythmes scolaires : organisation de la semaine scolaire 2018-2019

1. Fonctionnement du conseil d'école

- présentation de la nouvelle équipe enseignante et des autres membres du conseil d'école.
- nomination d'un secrétaire pour ce 1^{er} conseil d'école : Mme Brosset
- calendrier des 2 autres conseils d'école :
*jeudi 29/03/17
*jeudi 21/06/17
- L'horaire est à établir en fonction de la disponibilité de chacun : 20h semble être un horaire convenant à tous

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

- validation du règlement intérieur auquel sont annexées les chartes de laïcité et informatique suite à quelques modifications à savoir :
*au paragraphe I : précisions sur les médicaments : *A titre exceptionnel, les enseignants peuvent donner un traitement à l'enfant sous deux conditions : avoir l'ordonnance de prescription et avoir une demande*

*écrite des parents.**au paragraphe sur les retards répétés.*au paragraphe IV sur la relation entre les partenaires de la communauté éducative.*au paragraphe VI sur la tenue vestimentaire des enfants : interdiction des tongs et des jeans déchirés au genou.

Règlement intérieur voté à l'unanimité.

-Le règlement intérieur de l'école sera mis en ligne sur le site de l'école. Des exemplaires seront consultables à l'école pour les parents n'ayant pas accès à internet.

3. Actions pédagogiques

-Les actions pédagogiques s'appuient sur le nouveau projet académique 2017-2021.

-réflexion en cours sur des actions qui portent sur le devenir élève : élection de délégués de classe au retour des vacances de novembre, et création de conseil élèves

-Les projets de classe sont axés plutôt sur le thème Voyager autour du monde. Une sortie à la journée est prévue en juin.

-Les classes de CM vont participer :

* à un projet sur Charles Le Roux : en lien avec l'homme politique, le travail de l'historien sera abordé (consultation d'archives à la mairie) et visite à Cerizay le 16 novembre 2017.

*au projet ECORCE : En quoi les « mauvaises herbes » peuvent être bénéfiques ? Mise en œuvre de la démarche scientifique. 3 sorties prévues en lien avec le collège.

4. Utilisation des moyens de l'école

L'école compte 99 élèves répartis sur 4 classes. La direction est assurée par Mme Deborde

*la classe maternelle : PS/MS :25 élèves avec M. Blanchard et Mme Grayo, et Mme Simon Bouhet (ATSEM) + 3 TPS en janvier 2018

*la classe de GS/CP : 21 élèves avec Mme Brosset et Mme Billy (ATSEM, présente seulement le matin les lundis, mardis et jeudis)

*la classe de CE1/CE2 : 26 élèves avec Mme Deborde et M.Blanchard

*la classe de CM1/CM2 : 27 élèves avec Mme Gallas et M. Blanchard

M. Blanchard et Mme Grayo décroissent avec la classe de CM et de GS/CP sur les créneaux de 13h30 à 14h15.

Mme Nathalie Arrivé, maitresse E est intervenue en période 1 avec les CP sur un projet de prévention en lecture et devrait intervenir au cours de la période 2 pour prendre en charge des élèves en difficulté.

Mme Isabelle Léonard, maitresse G, est intervenue sur la classe de CM au cours de la période 1.

Un psychologue scolaire est en cours de recrutement sur le secteur de Cerizay.

5. Hygiène et Sécurité

-dans le cadre du PPMS :

* rappel des risques :

- risque de transport de matières dangereuses
- risque naturel : tempête
- risque intrusion extérieure

*rappel des lieux de mise à l'abri

* rappel des signaux d'alerte :

-exercice intrusion réalisé le jeudi 12 octobre . Le PPMS sera voté au prochain conseil d'école suite à la validation par l'IEN.

-dans le cadre des exercices incendie :

Un exercice incendie a eu lieu le mercredi 27/09/17.

-au niveau du parking de l'école et de l'accès à l'école : intervention de Mme Tisserand

Parcours de la garderie et de la cantine, à l'école : une circulation à sens unique sera mise en place et l'im-passe ouverte. Des potelets seront installés pour protéger l'accès des piétons à l'école.Places de parking réservées aux enseignants. Les parents pourront se garer le long de la départementale, sur le petit parking

près de la salle de sport. Cet aménagement sera effectif au retour des vacances de novembre.
Les enfants arrivant à vélo : ils descendront de vélo au niveau du garage pour terminer à pied jusqu'à la grille.

-au niveau des travaux :

-remerciements à la municipalité pour :

*l'installation d'un vidéo projecteur dans la classe de CE1/CE2

*le rafraichissement de la classe des CM avec de nouvelles peintures

*la VMC dans la salle de sieste : odeur toujours présente. Observations à réaliser pendant l'hiver.

*l'attache des rideaux

-demandes :

*achat d'un ordinateur de classe pour la classe de CE1/CE2, et envisager l'achat d'un deuxième pour la classe de maternelle.

*l'aménagement des étagères dans le garage.

*l'installation d'un verrou hors de portée sur le portail donnant directement sur la route

*problème au niveau de la salle de sport pour accéder à nos étagères : elles sont encombrées par du matériel de clubs utilisateurs de la salle. Quelles solutions ? Aménagements de la salle prévus. Le stockage du matériel sera peut-être à revoir à ce moment-là.

6. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

-Les classes de CE1/CE2, de GS/CP et de CM iront voir une représentation théâtrale :

le 13 décembre pour les CE *Tiondeposicom*, les GS/CP et CM le 8 mars pour voir *Et après c'est quoi ?*

-Toutes les classes sont adhérentes à l'USEP cette année. Il y aura entre 2 et 3 rencontres sportives par classe.

-La classe de CE1/CE2 débutera la natation à partir du mardi 21 novembre 2017.

-La fête de Noël aura lieu le vendredi 22 décembre.

-Les GS/CP et la classe de CE1/CE2 vont bénéficier d'interventions musique, financées par la mairie, en périodes 3 et 4

-La classe de maternelle devrait se rendre en juin 2018 à la bibliothèque de Cerizay.

-Liaison CM2-6ème : visite du collège le 27 novembre. Echanges par mail autour d'un projet d'écriture commun dans l'année. Défis mathématiques avec une classe de 6ème. Le 19 juin, tournoi de rugby. Projet d'écoutes musicales à partir de janvier.

Jeux autour d'un roman et utilisation de la messagerie électronique avec la classe des CM de Montigny

7. Rythmes scolaires

Suivant le décret du 27 juin 2017, une modification des rythmes scolaires est possible : 2 possibilités :

*retour de la semaine à 4 jours,

*maintien de la semaine à 4,5 jours.

-Quel mode de garde proposé par la municipalité ou familles rurales ? Pas de réponse apportée pour le moment. Les décisions seront prises par l'association Familles Rurales

-consultation des parents du mardi 10 octobre : 2 familles n'ont pas répondu. 36 familles se positionnent pour la semaine à 4 jours, 23 familles souhaitent rester à 4,5 jours.

-avis du conseil municipal : 8 voix pour et une voix contre un retour de la semaine à 4 jours.

M. Benoit indique qu'au niveau national, les DDEN ont décidé de soutenir un maintien de la semaine à 4,5 jours.

La question de la modification des rythmes scolaires a donné lieu à des débats au sein du conseil

d'école puis à un vote des personnes présentes ayant une voix délibérative.

Pour la modification des rythmes scolaires avec un passage à 8 demi journées à la rentrée 2018 : 3 voix

Contre la modification des rythmes scolaires : 9 voix.

Fait à Cirières le mardi 17 octobre 2017.

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole

Deborde Séverine



Le / la secrétaire de séance :

Brosset Aurélie.

